

CENTRE AÉRÉ – ÉTÉ 2020

Du Lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet 2020

INSCRIPTION ENFANT EXTERIEUR DE FAULX**LES PARENTS:**

Je soussigné(e) responsable légal : mère – père - tuteur

Nom – Prénom :

Adresse : Code Postal :

Ville : N° Tél. :

Profession des parents :

Père : Mère :

N° CAF : N° Sécurité sociale :

L'ENFANT:

Nom – Prénom :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

LE SEJOUR:**Semaine complète du 06 au 10 juillet :**Alloc. CAF (QF inf. à 800): 50.00 € - Aide au Temps libre : 30.00 € Alloc. CAF (QF sup. ou =800): 75.00€ - Aide au Temps libre : 55.00 € - Aucune Aide : 110.00 €

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	Nombre jours	TOTAL
Allocataire CAF	10.00 €	15.00 €	5	
Aide aux temps libres	6.00 €	11.00 €	5	
Aucune Aide		22.00 €	5	

Semaine complète du 13 au 17 juillet :Alloc. CAF (QF inf. à 800): 40.00 € - Aide au Temps libre : 24.00 € Alloc. CAF (QF sup. ou =800): 60.00€ - Aide au Temps libre : 44.00 € - Aucune Aide : 88.00 €

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	Nombre jours	TOTAL
Allocataire CAF	10.00 €	15.00 €	4	
Aide aux temps libres	6.00 €	11.00 €	4	
Aucune Aide		22.00 €	4	

Semaine complète du 20 au 24 juillet :

Alloc. CAF (QF inf. à 800): 50.00 € - Aide au Temps libre : 30.00 €

Alloc. CAF (QF sup. ou =800): 75.00€ - Aide au Temps libre : 55.00 € - Aucune Aide : 110.00 €

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	Nombre jours	TOTAL
Allocataire CAF	10.00 €	15.00 €	5	
Aide aux temps libres	6.00 €	11.00 €	5	
Aucune Aide		22.00 €	5	

Semaine complète du 27 juillet au 31 juillet :

Alloc. CAF (QF inf. à 800): 50.00 € - Aide au Temps libre : 30.00 €

Alloc. CAF (QF sup. ou =800): 75.00€ - Aide au Temps libre : 55.00 € - Aucune Aide : 110.00 €

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	Nombre jours	TOTAL
Allocataire CAF	10.00 €	15.00 €	5	
Aide aux temps libres	6.00 €	11.00 €	5	
Aucune Aide		22.00 €	5	

Récap. général	Montant
Semaine 1	
Semaine 2	
Semaine 3	
Semaine 4	
TOTAL	

Fournir **IMPÉRATIVEMENT** notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour. Sans ces documents le tarif le plus élevé sera appliqué et aucune réclamation ne sera prise en compte.

Fournir également la fiche sanitaire de liaison avec copie des vaccins (à jour), le livret d'inscription complété-signé et prendre connaissance du règlement intérieur sur le site internet de la commune.

Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical...)

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

Date :

Signature des parents :